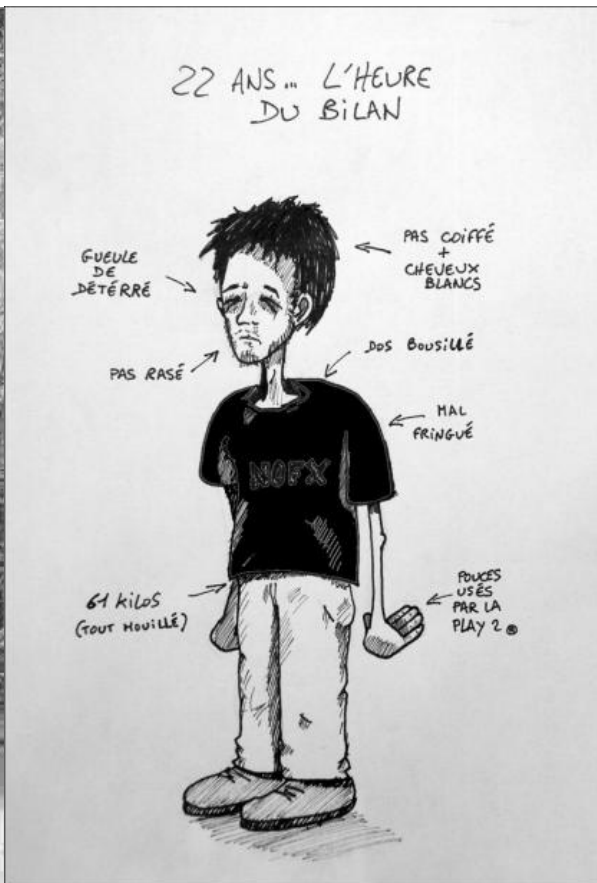


Mission pour la réalisation
d'un diagnostic de territoire enfance/jeunesse
sur la Communauté de Communes du Poher



Dossier de Candidature

Avril 2007



**Formation, Recherche / Action,
Actions culturelles d'interpellation,
Accompagnement d'équipes, Dialogue Social,
Etudes participatives, Conseil aux collectivités locales**

Le
PAVÉ
- La
godai

s - 35 490 GAHARD -
lepave@no-log.org . ☎ 06/18/73/10/36

Société Coopérative (SCOP SARL) au capital variable - Numéro de SIRET en attente (mars 2007)

**« CHOSE ETRANGE QUE L'INJUSTICE
SE PLAIGNE DE L'INCIVILITE »**

Charron en 1603.

Citée par Guy Vincent.

Recherches sur la socialisation démocratique.

Lyon. Presses Universitaires de Lyon. 2004.

Avertissement

Notre Scop a pris connaissance de cet appel d'offres quelques jours à peine avant son échéance. Nous souhaitons néanmoins faire acte de candidature. C'est pourquoi la proposition ci-après est succincte. Nous pensons néanmoins que, même sous cette forme, elle est de nature à donner une idée précise du type de collaboration que nous proposons.

Les éléments proprement administratifs liés à cet appel d'offre pourront vous parvenir ultérieurement, nous avons préféré mobiliser notre temps sur le contenu de notre réponse.

Parce que nous avons été chacun des « experts » des politiques jeunesse, culturelles, ou sociales, nous savons trop l'inflation problématique des procédures de diagnostics, d'évaluations, ou d'audits, et la pauvreté du « consulting » qui sévit dans ce secteur. C'est pour avoir nous-mêmes commandé, reçu et lu *ad nauseam* de ces « copiés-collés » de camemberts et d'histogrammes que constituent trop souvent les prétendues études dans ce secteur, que nous avons décidé de fonder une démarche coopérative présentant une réelle alternative de sens et de réflexion politique au sein d'une idéologie nouvellement pléthorique du tout-évaluation (qui, pour certains auteurs est une autre forme de la domination), ¹ à laquelle sont soumis aujourd'hui acteurs et institutions.

Contrairement à nos autres interventions en France, si nous sommes retenus pour cette étude, sur les 6 coopérateurs associés qui constituent la SCOP, deux d'entre eux – fonctionnaires de Jeunesse et Sports Région et département- se mettront en réserve de l'étude pour des raisons déontologiques évidentes : ils ne pourraient pas être juges et parties. C'est donc quatre interlocuteurs que vous aurez, conformément à notre principe de travail collectif qui multiplie et enrichit les constats et analyses. Pour des raisons de commodités, un interlocuteur de proximité, en la personne de Franck Lepage (demeurant à Landeleau) vous sera désigné.

¹ Christophe Dejourn. Le livre noir de l'animation socioculturelle (avant-propos). Paris., L'Harmattan 2005.

-I- NOTRE APPROCHE

Quelques remarques préalables

Concernant les objectifs de l'appel d'offre.

La volonté de la communauté de communes du Poher de « *préciser une politique enfance jeunesse pour l'ensemble du territoire* » nous convient. Il s'agit en effet pour nous d'aider les élus, les agents et les acteurs du territoire à *préciser* ce qu'ils entendent par « politique enfance jeunesse ». La notion de jeunesse est, en tant que catégorie politique, un faux ami. La notion de politique de jeunesse est donc probablement l'une des plus complexes à définir parmi les différentes politiques publiques. Par défaut, un jeune est généralement défini comme un adolescent lorsqu'il n'est ni dans sa famille, ni à l'école, ni au travail. Partant, les politiques jeunesse sont majoritairement envisagées comme des politiques de loisirs à destination des adolescents. Il est très rarement envisagé de proposer au « jeune » de se construire comme sujet politique en lui permettant d'interroger son rapport aux différentes institutions auxquelles il a affaire, et en particulier à l'institution scolaire, ou à l'institution entreprise. Nous enregistrons donc avec satisfaction la volonté de la communauté de communes du Poher de prendre en compte « *le temps scolaire* » aussi bien que la question « *des jeunes demandeurs d'emploi ou en activité professionnelle* ».

La notion de politiques de jeunesse entendue comme la possibilité de coordonner l'ensemble des autres politiques sectorielles autour de la question de la jeunesse n'existe pas en tant que telle dans aucun pays d'Europe (même ceux dotés d'un ministère dit « de la jeunesse »). La plupart du temps, il s'agit encore d'une politique sectorielle (même quand il est proclamé que la jeunesse est une question transversale par nature).

Le jeune est alors envisagé comme une catégorie « naturelle », généralement définie par une limite d'âge qui varie selon les pays, et supposé doté de besoins spécifiques qu'il conviendrait de satisfaire. Mais la mise en oeuvre d'une telle politique, « *pour répondre aux besoins identifiés* » fait généralement l'économie des conditions de détermination des « besoins » en question. La dialectique de la réponse aux besoins est alors une autre façon d'éliminer toute réflexion politique sur la question de la jeunesse. On peut envisager une triple alternative :

-- soit ces besoins sont supposés évidents, et on ne voit pas très bien pourquoi il conviendrait de faire appel à des experts pour les déterminer,

-- soit ces besoins sont inconnus mais il y a un risque considérable à en confier la définition à des experts plutôt qu'aux agents, aux élus, et aux acteurs du territoire eux-mêmes,

-- soit c'est la définition contradictoire de ces « besoins » qu'il convient de mettre en oeuvre avec les principaux intéressés.

Dans cette troisième perspective, qui est celle dans laquelle nous nous inscrivons, l'objectif n'est alors pas tant « *d'apporter une vision commune entre les différents acteurs de l'éducation et des valeurs qu'ils doivent soutenir* » que de prendre acte qu'il ne peut exister, en cette matière, de vision commune, et que l'essentiel du travail du politique consiste au contraire à permettre aux différentes visions contradictoires de s'exprimer, de se délibérer, et de s'arbitrer.

Pour simplifier, si l'on reste au niveau de l'Europe, le jeune est généralement envisagé plutôt comme un problème, (ex : Grande Bretagne) ou plutôt comme une ressource (ex : Danemark). Dans le premier cas la jeunesse est alors un état transitoire vers l'âge adulte qu'il convient de faire cesser le plus rapidement possible, dans l'autre, au contraire, c'est un état qu'il convient de préserver et de faire durer le plus longtemps possible. La France, comme d'autres pays, organise un mixte complexe entre ces deux représentations.²

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler qu'en une seule génération, l'idéologie dominante en matière de jeunesse s'est déplacée d'une philosophie de l'émancipation et de développement du sens critique propre aux années 70, vers une philosophie de l'adaptation, et de la « responsabilisation » dans les années 80. L'ensemble des politiques de jeunesse européenne est notamment tourné vers le concept d'employabilité, de mobilité géographique et professionnelle, et les politiques de jeunesse visent dans la plupart des cas à inculquer un esprit de compétition, d'entreprises, et d'initiative qui s'inscrit clairement dans un cadre de mise en concurrence des territoires les uns par rapport aux autres. Dans ce cas, la jeunesse est entendue comme l'un des facteurs déterminants de la future attractivité du territoire.

Concernant les contenus de l'appel d'offre.

Concernant les quatre phases de l'appel d'offre tel que rédigé et présenté par la Communauté de Communes du Poher, nous distinguons clairement un processus quantitatif (phase 1 et une partie de la phase 2), basée sur une logique de recensement et de quantification. La phase 1, est fortement tournée vers la notion de besoins. Sous sa présentation extrêmement détaillée, c'est une phase lourde qui nous paraît devoir nécessiter un travail hors de proportion avec les délais proposés par l'appel d'offre, sauf à consacrer l'essentiel de l'étude à des investigations quantitatives au risque de sacrifier ce qui pour nous constitue l'essentiel d'une étude - la possibilité de discuter et d'arbitrer sur le fond des problèmes : que signifie l'existence d'horaires atypiques ? La question est-elle de les recenser pour les satisfaire ou d'engager une réflexion et un dialogue sur tout le territoire avec les entreprises ? Qu'attendons-nous du taux de scolarisation ? Ce type de statistique existe par ailleurs (taux de scolarisation, famille monoparentale, mode de garde...) et nous ne trouvons pas dans l'appel d'offres les points de discussions sur les différents problèmes sous-tendus par les questions posées.

² Etude IARD. Conseil de l'Europe. 2000.

Une partie de la phase 2 et la phase 3 s'apparentent clairement à une démarche d'audit des agents et des institutions considérés comme prestataires de services. Or entre une conception de l'évaluation « normative » qui consiste à réaliser une sorte de rapport qualité/prix de l'action, et une évaluation « formative » qui consiste à réunir avec les principaux concernés les conditions d'un jugement sur l'action, notre choix se porte sur ce deuxième type d'évaluation. De ce point de vue, nous restons dubitatifs quant à la demande de « relever les indicateurs significatifs de fonctionnement au regard des objectifs de chaque structure » ou de « recenser les effectifs et les qualifications des professionnels des différentes structures » sauf à courir le risque inhérent à ce type d'évaluation, de masquer les problèmes, et d'orienter l'action des élus vers un fantasme d'optimisation, de rationalisation de l'action, dont on peut supposer avant même de commencer l'étude que ce n'est pas le problème principal ? Si en revanche il s'agit de revenir à la prise en compte des qualifications et à prendre ses distances avec le nouveau management des « compétences », cette approche rejoindrait l'esprit de nos interventions.

La phase 4 quant à elle, se présente classiquement comme une demande de propositions de type programmatique, alors que nous réalisons un travail participatif qui permette de s'acheminer vers des préconisations plutôt de méthodes. La question n'est pas tant de savoir ce qu'il conviendrait d'ajouter ou de soustraire à ce qui existe déjà, que d'organiser la qualité d'une discussion complexe avec les acteurs de ce qui existe déjà sur tout ce qui touche de près ou de loin l'enjeu de la jeunesse.

Enfin, à la lecture de cet appel d'offre, dont nous comprenons l'impératif institutionnel probable, il nous apparaît néanmoins impossible de ne pas faire précéder ces quatre phases d'une phase préalable consistant à revérifier avec vous et réinterroger les attendus qui sous-tendent pour vous cette étude.

En guise de résumé de notre approche

A la question de la définition d'une politique jeunesse, notre réponse sera de parler plutôt de politique **d'éducation populaire**. Les politiques publiques souffrent depuis vingt ans d'un triple excès : Excès de spécialisation, de territorialisation et de contractualisation. On travaille sur un créneau technique pointu dont on n'a pas le droit de sortir (les 3-8 ans, le social, le socioculturel, le culturel...), pour un territoire précis jusqu'à l'absurde (travaillez pour nous et pas pour les voisins), dans une folie de dispositifs contractualisés (jusqu'à quinze financements croisés par action dans certains cas). Le grand perdant est le politique et d'abord les élus qui voient leur rôle spolié par une organisation ultra technicienne des problèmes qui ne permet plus de penser les situations. L'expert, le professionnel, le technicien remplacent les élus. La relation entre le politique et l'associatif devient alors une plate relation d'instrumentation pour le plus grand dommage de chacun.

Repenser politiquement la mise en œuvre de l'intérêt général, (c'est-à-dire des politiques publiques) à l'échelle d'un territoire administratif, dans le cadre d'une démocratie délégataire, suppose selon nous d'enfreindre les divisions administratives issues de l'hyper rationalisation. L'impératif de **transversalité** impose donc de prétendre que les questions de jeunesse sont aussi des questions culturelles, que les questions culturelles sont aussi des questions éducatives, que les questions éducatives sont aussi des questions sociales, que les questions sociales sont surtout des questions économiques, etc. Séparer le social, l'économique, le culturel, est aussi une autre modalité de la domination. Les réunir à nouveau ne peut jamais se réaliser par une injonction de partenariat sur le mode « travaillez ensemble », ainsi qu'en témoigne l'échec des nombreux dispositifs de la politique de la Ville dont c'était pourtant l'obsession. Une réelle transversalité ne peut s'entendre que comme un travail contradictoire, c'est-à-dire un **travail des contradictions** entre les différentes logiques de séparation, pour repenser les problèmes dans leur globalité. De ce point de vue nous sommes tout autant intéressés à savoir ce que pensent d'une politique jeunesse, des élus et des professionnels qui travaillent dans d'autres champs que la jeunesse stricto sensu. Ceci est une des conditions de la possible définition d'une politique enfance-jeunesse.

Ce travail rigoureux des contradictions est un autre nom de la **participation**, laquelle est généralement assimilée à tort à un processus d'acquiescement à des décisions prises sans débat. Participation ne veut pas dire concertation, ni consultation. Ceci est un autre principe d'intervention de notre scop. Il s'agit bien d'associer des élus, des agents, des acteurs ou des citoyens dans l'exploration des enjeux liés à une politique publique, en prenant en compte les intérêts qui les opposent plutôt qu'en les occultant sous le fallacieux prétexte et l'injonction paradoxale de partenariat ou de développement local. Notre proposition porte autant sur la production du diagnostic de territoire que sur les pratiques mises en œuvre pour y parvenir. Notre parti pris consiste à créer des procédures associant l'ensemble des agents de ces politiques publiques (élus, professionnels, usagers) pour leur permettre d'en devenir les acteurs. Nous nous attacherons à ce que ce diagnostic soit réellement coproduit par les différents acteurs et évalué - et non simplement validé - par le comité de pilotage à chacune des restitutions qui lui seront faites.

Cette exploration suppose un travail rigoureux des **représentations**. L'une des clés de la transformation sociale et politique est précisément là. Il s'agit d'entendre la façon toute subjective dont les uns et les autres se représentent le problème. C'est généralement ce qui est empêché, censuré, interdit, ou occulté dans les études, sous le vocable infâmant « d'états d'âmes ». On impose de rester dans une définition pseudo objective, et en réalité technocratique des problèmes. Le blocage de toute évolution possible est inscrit dans le processus. Il suffit pourtant de poser à des élus la question simple : « qu'a représenté pour vous (dans votre souvenir) le fait d'avoir été jeune », pour entrer dans une configuration singulièrement plus pertinente de la définition d'une future politique publique. Encore faut-il poser la question !

C'est pourquoi, dans la mise en œuvre d'une stratégie d'entretiens, la question des **récits biographiques**, en lien avec un statut d' élu, d' usager ou d' agent, et sur la question particulière qui fait l' objet de l' étude, n' est pas séparable des éléments technico-théoriques qui sous-tendent les choix. Ceci constitue l' une de nos spécificités, dont l' efficacité est largement éprouvée. Nous ne sommes pas que des idées ou des choix administratifs, nous sommes aussi le produit de notre histoire, et nos convictions ont des racines dans nos expériences.

Mais libérer de la subjectivité demande un certain savoir faire dans des **approches d' expression**, que n' offre pas la tragique réunion autour d' une table. Obtenir les représentations des différents publics sur eux-mêmes ou sur des publics supposés spécifiques, que ce soit pour la petite enfance, les 10-14 ans, la jeunesse, les actifs, les chômeurs, les retraités, les handicapés, les gens du voyage, les familles monoparentales est à ce prix. Même si l' appel d' offre adopte une approche résolument tournée vers la satisfaction des besoins : quels sont leurs besoins en termes d' accueil et d' accompagnement ? Quels besoins spécifiques à certains publics ne leur semblent pas comblés ou posent problèmes à la communauté ? Nous proposons une enquête qualitative ouverte avec ces publics. Nous installerons des dispositifs facilitant la rencontre dans des espaces publics et les animerons de manière à libérer l' expression de chacun sur ces différents sujets. Qu' il s' agisse de l' utilisation systématique de la vidéo ou de techniques théâtrales, ces dispositifs, éprouvés, portent chez nous le nom générique de « Porteurs de parole » ou de « paroles boxées » et permettent de collecter la parole, y compris de ceux qui ne s' expriment pas.

Enfin, nos **recommandations** seront rarement programmatiques, souvent en terme **de méthodes** (procédurales). Nous ne manquons pas d' équipements, nous croulons sous les dispositifs (environ 85 dispositifs différents concernent les jeunes tous ministères confondus), et les agents publics ou associatifs savent ce qu' ils ont à faire et le font. En revanche il n' existe pas de procédure démocratique permettant de travailler politiquement le sens de l' intervention. Jamais. Nulle part. Nous ne connaissons pas une seule ville en France où les professionnels ne se plaignent de l' absence de définition politique de la part des élus ou de travail avec eux, de l' absence de procédure de prise de distance avec leur travail, de l' absence de rencontres avec les autres services, pour ne pas parler des élus jeunesse des différentes communes qui ne se rencontrent jamais, ou des conseils municipaux où l' on parle de tout sauf du contenu. C' est bien d' un manque cruel de méthodes (de procédures) dans l' accompagnement des politiques publiques dont nous souffrons. Or un manque de travail sur le sens de l' action ne peut être pallié dans une réunion de service dont ce n' est pas l' objet, et le travail rigoureux des contradictions se heurte à une peur du conflit, systématiquement appréhendé comme un dysfonctionnement alors qu' il est une condition de l' action : gouverner, c' est gérer de l' action collective. C' est pourquoi, dans différentes approches avec d' autres villes, nous avons été amenés à imaginer avec les responsables et les acteurs, les formes possibles d' une procédure démocratique qui ne bouscule pas le jeu institutionnel déjà complexe d' une organisation territoriale. La mise en place d' une **université populaire** a parfois été une réponse, (à Morlaix Communauté, cela

prend notamment la forme d'un **observatoire des jeunesses**, qui permet de faire réaliser par les acteurs eux-mêmes des **enquêtes sociales**, du type **recherche-action**, sur un problème donné et à partir des statistiques objectives déjà disponibles, afin de guider la conduite de l'action publique territoriale. L'architecture que nous proposons de mettre en place favorisera donc la pérennisation de lieux d'exploration des contradictions des politiques publiques enfance-jeunesse sous la forme d'un processus de recherche-action permanente. Ce sont ces instances de travail qui permettront de maintenir dans le temps une cohérence dans la politique enfance – jeunesse sur le territoire.

Qui sommes nous ?

Alexia MORVAN : Doctorante en sciences de l'Education / Sujet de recherche : L'éducation au politique.

Expérience : Ministère des affaires étrangères, coopération, Chargée des relations internationales à la Fédération Française des MJC.

Coordnatrice de la recherche action « réinventer l'international » avec le CNAJEP. Paris 1999. (Editions INJEP)

Chargée des territoires à Animation en Finistère (ex-UDDAMIR)

Chargée de recherche pour le ministère de l'économie sociale en Bretagne (6 monographies)

Animatrice de l'offre civile de réflexion sur l'éducation populaire.

Chargé de l'étude participative pour l'élaboration de la politique jeunesse communautaire de la communauté d'agglomération de Morlaix.

Franck LEPAGE Chargé de la culture à la fédération française des MJC

Chargé de recherche à l'institut National de la Jeunesse et de l'Education populaire, chargé de l'offre publique de réflexion sur l'éducation populaire auprès de la ministre de la jeunesse et des sports. (Documentation française)

Rédacteur du livre noir de l'animation socioculturelle. Collectif CGT USPAOC. Publication L'Harmattan

Expert Jeunesse auprès de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Auteur d'un ouvrage sur les politiques jeunesses dans cinq pays émergents de l'Europe centrale et orientale (Publication OIF) et d'une étude sur l'évaluation des programmes jeunesse de l'OIF en lien avec les Objectifs du millénaire pour le développement (ONU)

Consultant pour la mise en place d'une démarche participative et d'une université populaire à Roubaix et Sevrans (définition du projet éducatif dans le cadre du projet social de territoire. Deuxième phase en cours).

Anthony Brault, Animateur socioculturel

Coordinateur du Club Loisirs Action Jeunesse, association brestoise d'éducation populaire

Animateur de rencontres interculturelles avec l'association Paul & Mickey

Animateur de débats de rue avec l'association Lézards Politiques

Formateur BAFA – BAFD avec l'association STAJ Touraine

Formateur d'animateur de chantiers avec l'association Concordia

Membre du conseil d'administration national des Compagnons Bâisseurs

Gaël Tanguy, Animateur, formateur et gestionnaire

Directeur de la maison des jeunes du Valdocco à Fougères

Chargé de l'animation du secteur associatif national du syndicat d'éducation populaire EPA-FSU

Formateur BAFD, BPJEPS et DEFA

Permanent aux Eclaireuses Eclaireurs de France

La coopérative « Le pavé »

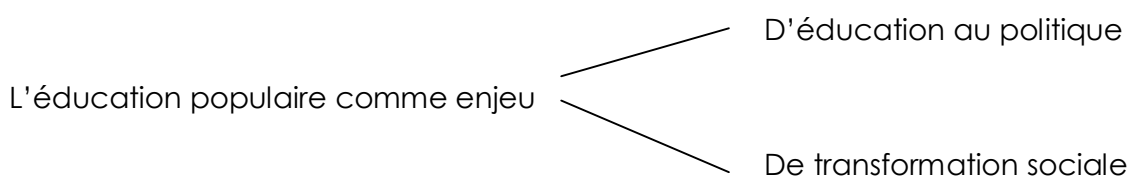
Notre origine

La SCOP « LE PAVE » s'est créée le 1er Janvier 2006. Elle rassemble six coopérateurs, préalablement engagés pendant trois ans dans un travail de recherche-action sur l'éducation au politique.

Issus de l'éducation populaire, qu'elle se soit exercée en milieu associatif ou dans la fonction publique, nous avons souhaité inscrire notre projet, à la fois dans la durée et dans le champ de l'économie coopérative.

Nous nous positionnons pour un réinvestissement du politique dans l'ensemble de nos actions, qu'elles soient personnelles, professionnelles, syndicales...

Nos fondamentaux



→ Et comme méthode d'intervention

Libérer la parole, faire usage de sa liberté d'expression	Exercer notre capacité de témoignage et d'interpellation
Déhiérarchiser les savoirs et les pouvoirs	Faire vivre les droits et en inventer de nouveaux
Qu'un groupe de personnes puisse se saisir d'un sujet problématique	Eduquer, former de manière émancipatrice
Créer du débat public	Explorer les utopies, notre imaginaire sociopolitique,
Creuser la construction du débat démocratique	Elargir nos marges de manœuvre
Confronter les idées, les argumenter, présenter les choix	Mobiliser, créer des collectifs
	Produire des effets de transformation sociale

Avec une approche décloisonnée (entre services, entre statuts, entre politiques)					
Dans une commune, dans des équipes de travail, des institutions					
Sur les services collectifs, les politiques publiques, les questions d'intérêt public					
Transversalité, non spécialisation, vision globale, articulation interne/externe	Alliances inhabituelles, rencontres entre gens et institutions qui s'évitent, créer des rencontres accidentelles	Dimension collective, aspect coopératif, mobiliser, organiser, action et organisation collective, mise en réseau, fédérer	Travailler le langage Combattre la langue de bois Explorer les points de vue non officiel et les non dits S'entendre sur les mots	Temps, durée, long terme	Habiter les lieux, aménager les espaces qui vont développer le plus d'interactions possibles

Pédagogies non directives	
Contenus prédéterminés et contenus à construire ensemble	
Responsabilité, autogestion	
Techniques libératrices	
Fonctionnement collégial, collectivisé	
Apprendre en faisant/ avec les gens concernés/ apprendre par la pratique	
Faire ensemble, L'action, la mise en pratique	
Créer des situations éducatives, pédagogiques	
Provoquer des questionnements : actions d'interpellations	
Créer des dispositifs ouverts à la parole (ex. des Agora en formation),	
Des cadres qui protègent la créativité et qui permettent l'expérimentation (imagination & œuvre, réalisation),	
Démarche participative	Reconnaissance, confiance
Méthodes pour impliquer les personnes	Les acteurs ont une histoire et des savoirs (subjectifs et objectifs)
Animation démocratique	Les articuler avec leur environnement global, leurs dimensions sociales, économiques, culturelles et politiques
Comment se prennent les décisions ?	

<p>Avec des ateliers d'expression :</p> <ul style="list-style-type: none"> * vidéo * écriture * théâtraux * photo, ... * paroles boxées * groupes d'interviews mutuelles... 	<p>et des techniques de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> * enquêtes de conscientisation, * groupes de paroles * recherches-actions * entretiens non directifs * observation participante 	<p>Analyse de pratiques (plutôt professionnelles)</p> <p>Récits d'expériences</p> <p>Expliquer, vulgariser son métier</p>	<p>Le statut du témoignage, utiliser les expériences autobiographiques</p> <p>Récits de vie</p>
<p>Réflexion, formation sur le rapport au pouvoir, identifier les prise de pouvoir, travailler sur les inégalités de ...</p>		<p>Apports théoriques et critiques du contexte, les politiques publiques</p> <p>apports sur la formation, l'éducation populaire, le droit du travail</p>	
<p>Evaluation formative</p> <p>La préparation est plus importante (les processus sont plus importants) que le résultat</p>			

Quelques expériences en cours.

- i. Journées de formation à Metz, Evreux, Valence, Nice, etc...« Quelle place pour l'éducation populaire dans les pratiques professionnelles des animateurs ? »
- ii. Formation Jeunesse et Sports
- iii. Spectacle « Incultures » et ateliers langages
- iv. Formation FMJC Bretagne
- v. Politique jeunesse communautaire avec Morlaix Communauté
- vi. Université populaire à Sevrans
- vii. Formation des animateurs régionaux
- viii. Travail avec les employés du CCAS EDF Bretagne

Notre parti pris appliqué à ce diagnostic

Produire des savoirs critiques... coopératifs et contradictoires

Notre parti pris est de contribuer à produire des **savoirs critiques**. Ce travail est prospectif. Il s'intéresse au futur de la politique enfance,-jeunesse de la Communauté de Communes du Poher. Si certains y voient une remise en cause de ce qui existe actuellement ou un danger, c'est parce que la définition exigeante d'une politique enfance-jeunesse nécessite de prendre distance avec les pratiques actuelles. Cette prospection s'articule donc sur une critique. Nous pensons qu'elle est partagée par les acteurs de ce champ mais que c'est son énonciation publique qui pose problème. *{Nous avons donc parié} sur la maturité politique des acteurs. »*³

Cette mission n'est pas conçue comme une **expertise externe** qui viendrait apporter à son terme des solutions toutes faites. La production de savoirs doit s'appliquer à elle-même les fondamentaux de notre démarche une démarche d'intelligence coopérative et contradictoire. Pour y parvenir, cette mission est donc proposée : elle sera poursuivie et approfondie de notre côté mais également à partir de la critique des acteurs associatifs et politiques, ainsi que par ce que les expérimentations nous apprendront pour actualiser la politique enfance-jeunesse intercommunale.

Une politique enfance-jeunesse tout comme l'éducation populaire est une question de transversalité, de complexité. **Cette mission est donc « le premier pas » qui va permettre d'explorer les questions clefs de ce diagnostic.** Au-delà de l'injonction institutionnelle probable de diagnostic (CAF), quels sont les enjeux de cette démarche ? Il n'y a aucun intérêt à réaliser ce travail sans perception des enjeux de départ susceptibles d'orienter la méthode et les différents interlocuteurs.

Une **phase préalable aux quatre phases proposées par l'appel d'offre** consistera donc à problématiser la commande de départ en matière de diagnostic. Cette phase exploratoire consiste à expliciter les enjeux non dits de cette commande avec les différents interlocuteurs concernés. Les acteurs socio-éducatifs du territoire connaissent mieux l'évolution de leurs publics que nous pourrions le faire en quelques semaines. Cependant, l'analyse de leurs publics et de son évolution est nourrie par l'histoire personnelle, les valeurs morales et politiques, et par le lien que chaque professionnel entretient avec ce territoire. Il existe un enjeu fort, durant cette première phase de constats, à ce que chaque acteur, au minimum chaque membre du comité de pilotage, s'engage dans un travail personnel, que nous accompagnerons, autour de son récit de vie, permettant de nommer les valeurs que chaque membre porte et défend.

³ Franck Lepage, *Le travail de la culture dans la transformation sociale. Une offre publique de réflexion du ministère de la jeunesse et des sports sur l'avenir de l'éducation populaire*, rapport d'étape, document de travail, janvier 2001.

Notre connaissance et perception préalable du territoire

D'une politique enfance-jeunesse intercommunale à l'éducation populaire :

L'échelle territoriale de cette mission, c'est-à-dire 8 communes, la taille de la communauté de communes, nous paraît devoir être étendue au public venant de l'extérieur.

Le contexte local est celui d'un monde rural en mutation, d'où la préoccupation d'aménagement du territoire et de service public (s'équiper à égalité socio-culturellement), avec une logique de survie dans un contexte de démographie déclinante⁴, de modification de la composition socioprofessionnelle de la population⁵ et de mise en concurrence entre les territoires.

La Communauté de Communes (C.C.) a travaillé récemment sur une remise à plat de ses relations avec les différents organismes sociaux et culturels du territoire dans le cadre de la définition de ses nouvelles compétences dans le domaine du sport, de la culture, de l'enfance, de la jeunesse et du social. La réorganisation a consisté en une division de cette compétence en secteurs pour les répartir entre chaque organisme actif dans ce domaine au motif de plus de cohérence dans les actions jugées dispersées. Il en ressortirait une spécialisation accrue des intervenants associatifs ou publics (municipaux et intercommunaux) et une instrumentalisation accrue des organismes associatifs en question, qui pour l'instant tentent de continuer à aborder collectivement et globalement les questions soulevées par leur action et ne se conçoivent pas uniquement comme des prestataires de services.

Parmi les enjeux possibles du diagnostic politique « enfance-jeunesse », dans la relation entre la communauté de commune et les associations, nous repérons :

* Le fait que la Communauté de Communes du Poher est dans un cas classique de sous-traitance de l'action publique des collectivités à l'associatif (l'association se retrouve délégataire d'un service public par défaut) au motif de la souplesse de son mode

⁴ « En 10 ans, la communauté de communes du Poher a perdu 620 habitants (5% de la population), principalement des jeunes partis s'installer ailleurs pour les études et le recherche d'emploi (...), toutes les communes mènent une politique visant à encourager l'installation des familles », idem

⁵ « Globalement les exploitations agricoles sont en diminution et les exploitants vieillissants, malgré tout beaucoup d'activités sont liées au monde agricole », ibid.

d'organisation et des économies réalisées⁶ (notamment salariales et managériales par rapport à un service public équivalent), avec renforcement des logiques de rentabilité (ex. : consigne de l'Etat de " solvabiliser les emplois jeunes " par le biais des usagers, de financeurs privés ou d'autres prestations vendues). La résistance à cette pénétration et la conscience des contradictions existent, mais sont insuffisamment argumentées, parce qu'insuffisamment questionnées ou trop isolées.

* La tension entre utilité et engagement : « comment élargir le nombre de personnes impliquées? Comment faire passer les familles d'une logique de consommation à une logique pédagogique ? Comment intégrer des adultes dans notre démarche d'échanges sur les difficultés, les problèmes vécus ici ? Comment donner une conscience du rôle potentiel des parents ? Comment mieux transmettre la conscience de l'engagement aux adhérents ? »

* L'incertitude d'être accessible à tous : « comment faire une évaluation des adhérents qui nous utilisent, pour vérifier que l'on arrive à être accessible par notre politique tarifaire ? »

* Le poids de la professionnalisation de la structure qui en réduisent le caractère citoyen : les propositions viennent beaucoup des professionnels... inversement des administrateurs se sentent lésés pour participer au débat du fait du degré d'informations et d'avance technique ou stratégique des professionnels sur les sujets abordés.

* La tension entre la commune de Carhaix et les communes rurales environnantes (répartition des charges des services collectifs, localisation des activités dans la ville centre de la communauté ou dans les communes isolées, question des transports collectifs au-delà du taxi communautaire)

* Les missions de l'Ulamir du Poher, du CLAJ, de l'association Galipette, etc., ont fait l'objet de débats au sein de la commission « nouvelles compétences » (culture, sports, enfance) de la Communauté de Communes, voire de son bureau communautaire. Les élus politiques locaux et intercommunaux et les acteurs associatifs ont pu être récemment en désaccord sur la perception du soutien au rôle des associations. Nous y voyons un terrain fécond de réflexion et de prospective dans le cadre de l'étude envisagée.

* Le projet de centre social intercommunal, anciennement centre social municipal, doit permettre de reconquérir l'agrément « centre social » de la Caisse d'Allocation du Finistère-sud.

* La politique socioculturelle (enfance-jeunesse) semble toucher surtout les revenus moyens, d'où le travail sur les politiques tarifaires, les usagers sont surtout une population salariée.

⁶ Ce qu'Alain MARCHAND, Professeur d'économie politique, à l'université de Montpellier II, nomme la " dérive entrepreneuriale " de l'association, dans son intervention " AMBIGUÏTE ASSOCIATIVE ET ACTION PUBLIQUE ", 31 Octobre 2000, Université d'automne de la FFMJC

La question de l'identité associative dans la décentralisation

Il y a un engagement partagé sur la base du plus petit dénominateur commun, l'idée de "service public" : écoute, accès pour tous aux actions (démocratisation, réduction des inégalités), mixité sociale et collectif, animation, découverte, expression et discussions, respect, plaisir, implication des personnes concernées dans le choix des actions, service de qualité

Comme partout en France, la tension à clarifier est donc entre le projet politico philosophique propre à l'association, et sa dimension de prestataire de service, pour laquelle le caractère associatif n'est plus qu'une commodité juridique. L'étude, dans ses propositions de redéfinition des contractualisations devrait s'inscrire dans le mouvement des communes qui tentent de réinsuffler une dimension philosophiques aux interventions associatives : une association, ce n'est pas d'abord une capacité de prestation de service, c'est une capacité de parole dans l'espace public. Cette capacité de parole devrait être financée en tant que telle dans le cadre d'un jeu démocratique bien compris.

La décentralisation, en tant que renforcement du pouvoir local (ici intercommunal), et dans le corps à corps qu'elle renforce entre politiques publiques et associations, n'est pas étrangère à cette pression à l'autocensure. L'autre ambiguïté de l'action de l'association en rapport avec les valeurs et l'engagement réside dans la contradiction entre affichage de valeurs éducatives ambitieuses et exigence de l'accès à tous (comme un service public). L'association prise dans la prestation de service pour un territoire, n'ose affirmer plus son identité au motif qu'elle créerait des rejets chez des catégories de population en désaccord avec son parti pris, voire au sein de son propre Conseil d'Administration qui réunit des tendances partisans traditionnellement opposées. Par conséquent, elle prétend que son engagement passe par l'action et non pas par l'affichage au risque d'être non perçu par l'ensemble de la population.

Il y a une contradiction entre l'affirmation que la différence entre l'association Loi 1901 et l'entreprise privée marchande réside dans la recherche d'un moindre coût étant donné les contraintes qui pèsent sur l'action associative, où les coûts sont également tirés vers le bas même si le motif n'en est pas le profit ! La spécificité associative ne repose donc que sur son cahier des charges précis de la délégation de service public et sur la définition de son projet pédagogique et politique. Or, la matière écrite offre généralement des garanties minces pour résister à ces contraintes. La redéfinition d'une politique enfance jeunesse passe nécessairement par la possibilité offerte aux associations de travailler sereinement ces questions, en confiance avec le pouvoir élu.

Au-delà de ce rapport d'usage, le rapport au territoire est principalement un rapport à la territorialisation des politiques publiques (décentralisation, déconcentration, aménagement du territoire, et européanisation), qui détermine ou renforce des territoires économiques mis en concurrence. Enfin, il est rapport à une forte identité « centre-bretonne ou bretonne » réclamée pour les uns, contestée par d'autres, qui fait l'objet de clivages politiques que recoupe le positionnement de l'association (appartenance à des réseaux).

Le rapport aux territoires induit donc également des critiques :

- celle du découpage induit par la territorialisation des politiques publiques qui se superposent, ou celle d'une décentralisation qui instrumente d'autant plus facilement que le pouvoir local et intercommunal a été renforcé sans que leur légitimité électorale soit améliorée.

Généralement, cette logique administrative publique conduit,

- à une surenchère de gestion administrative pour un morcellement des financements (d'où en partie la professionnalisation des associations qui entraîne un décalage de maîtrise avec les bénévoles et qui minore le travail sur les valeurs et leur déclinaison dans l'action),

- à une mise en concurrence des intervenants pour maintenir ou accroître leurs parts des financements publics,

- à un enchevêtrement des responsabilités (entre niveaux de décentralisation de l'action publique, et entre acteurs publics et privés délégués) et,

- à une spécialisation accrue des « services » contraire à la vision globale souhaitée par les acteurs.

L'autonomie de l'action pourrait s'appuyer sur cette diversité de financements, mais la réalité montre qu'ils sont tous interdépendants, si l'association perd un financement d'un des étages de collectivité, elle voit les autres menacés.

Dans ces conditions d'accompagnement, la vision globale (y compris de la socio-économie du milieu en question) disparaît au profit d'une logique de prestations de services à des catégories de clients. La tendance des relations avec les pouvoirs publics est à la contractualisation d'actions (obligation de résultats sur des objectifs concrets uniquement) tout en lançant des injonctions paradoxales de travail du sens et du collectif, de fabrication de projets alors que les collectivités ne formulent pas clairement de projet politique, de participation démocratique avec les « habitants » alors que l'administratif et cette complexité technocratique réduisent et complexifient le temps de discussion collective nécessaire à l'association.

Il y a souvent intensification et complexification de ces relations. Il y a multiplication des intervenants, dans un même champ de plus en plus segmenté, et pour des catégories de " services " de plus en plus spécifiques à la population ou à un territoire découpé (action sociale, animation jeunesse, action culturelle, santé), parfois avec des statuts différents (vie associative employeur, salariés municipaux mis à disposition d'une association ou d'une collectivité publique avec plusieurs niveaux publics de rattachement, participations

Notre façon d'appréhender la question d'une politique jeunesse

A partir du moment où nous faisons acte de candidature pour cette étude visant à aider les élus à préciser une politique enfance jeunesse, il nous semble juste de préciser à grands traits les options philosophiques, pédagogiques ou politiques qui sont déjà les nôtres sur la question. Nous ne croyons pas à la neutralité d'un regard sur cette question, pas plus que nous ne pensons que c'est de neutralité que les élus politiques sont demandeurs aujourd'hui, mais bien plus d'un parti pris clair, d'une hypothèse à laquelle ils puissent s'adosser pour la modifier, la contredire ou l'amender.

Pourquoi une politique jeunesse ?

La notion de « Jeunesse » est une invention moderne (avec même maintenant des sous classifications : préadolescence, post-adolescence, « adonaisants⁷ »...) qui fluctue : les divisions entre âges sont arbitraires et sont enjeux de lutte parce qu'elles définissent une répartition des pouvoirs, un ordre social. Ses frontières sont mouvantes et contradictoires (par exemple l'âge de la majorité est plus précoce mais l'âge de l'intégration professionnelle et de l'autonomie financière recule). La jeunesse est classiquement référée à une tranche d'âge et au franchissement d'étapes considérées comme préalables à la condition d'adulte. Elle représente une période de transition (école, famille...) avant l'intégration (politique, économique et culturelle) et l'autonomie (travailler, nouveau logement, nouveau foyer...). S'il fallait tenir compte de ces critères, cette jeunesse commencerait vers 12 ans (puberté, entrée au collège) pour se terminer vers 30 ans voire plus (entrée dans la vie active).

Il y a des jeunesses mais des situations propres à cette génération.

La diversité des jeunes, de leur situation et de leur trajectoire est occultée par les politiques jeunesse : *« le fait de parler des jeunes comme d'une unité sociale, d'un groupe constitué, doté d'intérêts communs, et de rapporter ces intérêts à un âge défini biologiquement, constitue déjà une manipulation évidente. Il faudrait au moins analyser les différences entre les jeunesses, ou pour aller vite, entre les deux jeunesses. Par exemple, on pourrait comparer systématiquement les conditions d'existence, le marché du travail, le budget temps, etc., des « jeunes » qui sont déjà au travail, et des adolescents du même âge (biologique) qui sont étudiants : d'un côté les contraintes, à peine atténués par la solidarité familiale, de l'univers économique réel, de l'autre, les facilités d'une*

⁷ François de Singly. Les Adonaisants. Armand Colin.

économie quasi ludique d'assistés, fondée sur la subvention, avec repas et logement à bas prix, titres d'accès à prix réduits au théâtre et au cinéma, etc. »⁸.

Si l'on tient compte de cette diversité, cela ne veut pas dire que parallèlement il n'y a pas quelques caractéristiques communes et notamment la situation, pour l'adolescence, « d'irresponsabilité » provisoire (adultes pour certaines choses, enfants pour d'autres) et le fait que *« par-delà toutes les différences de classe, les jeunes ont des intérêts collectifs de génération, parce que (...) le simple fait qu'ils ont eu affaire à des états différents du système scolaire fait qu'ils obtiendront toujours moins de leurs titres que n'en aurait obtenu la génération précédente. Il y a une déqualification structurale de la génération. C'est sans doute important pour comprendre cette sorte de désenchantement qui, lui, est relativement commun à toute la génération »*. La grande difficulté à comprendre la situation actuelle des jeunes relève pour une grande part de l'emploi de la catégorie générale et même générique de « jeunesse » au singulier et de l'abandon de l'analyse en termes de classes sociales. Or, l'analyse de la situation de certains jeunes s'éclaire en partie quand on prend en compte des évolutions propres aux milieux populaires.

La période de la jeunesse : un moment accentué de construction/déconstruction de l'identité⁹

Cette période se caractériserait par l'accentuation des processus de contestation, d'indéfinition identitaire (besoin de se différencier) : principe de négativité ou d'altérité indispensable, pour s'affranchir du monde dont on les a imprégnés, propre de l'humain, être historique. « Le jeune peut ainsi s'approprier des espaces, une temporalité, des statuts sociaux, des rôles sociaux, et des codes sociaux, en s'affranchissant de ceux qui lui étaient prescrits dans un contexte social façonné pour lui par les adultes. » C'est cet état d'indéfinition qui exige d'expérimenter des compétences sociales : phase d'essais et d'erreurs (y compris en testant les limites) dans une posture paradoxale où le jeune tente (comme l'adulte mais à plus forte proportion) à la fois d'être différent des autres (en accentuant ses différences) et à la fois d'affirmer sa présence au monde avec les autres, « comme » les autres notamment dans son groupe de pairs, entre jeunes (tendance à la communication). Ceci étant, le processus de déconstruction-reconstruction n'est abouti que si le monde des adultes intègre les jeunes. « *Récemment ce qui ressort le plus des conflits entre générations ne concerne pas tant l'incapacité des jeunes à intégrer le monde des adultes que l'incapacité des adultes à agréger décemment des jeunes à leur « société »*. Alors que les jeunes seraient biologiquement et socialement aptes à intégrer le monde adulte, on observe que la réciprocité des échanges entre les générations tend à

⁸ Pierre BOURDIEU. *La « jeunesse » n'est qu'un mot*. Entretien avec Anne-Marie Métaillé, paru dans *Les jeunes et le premier emploi*. Association des Ages. 1978. pp 520-530. Paris. Repris in *Questions de sociologie*. Editions de Minuit. 1984. Ed. 1992. pp 143-154

⁹ Christophe MOREAU. *Conférence de consensus. Expression publique et participation des jeunes à la vie de la cité*. 29 octobre 2003. Rennes. LARES. Université Rennes 2 Haute Bretagne

décliner, qu'il s'agisse des échanges financiers ou patrimoniaux, ou des échanges éducatifs. (...) Le phénomène du renouvellement des générations pose également une série de questions dans une société en proie à des changements profonds et rapides : celle des formes et des modalités de socialisation des jeunes générations. Les deux problèmes qu'il importe de traiter sont, d'une part, la transmission culturelle d'une jeunesse à la suivante et le processus interactif d'apprentissage mutuel entre les générations ».

Sans cette transmission de la « mémoire collective », les nouvelles générations peuvent être conduites à trouver leur définition dans leur propre réaction à l'événement.

Or les constats aujourd'hui effectués mentionnent un déficit de relations entre les 18-25 ans et les adultes, d'où peut être la prégnance des demandes de jeunes en terme d'être « plus écouté », « d'avoir plus de relations avec des adultes qui soient à l'écoute », ressortant aussi bien des travaux des sociologues sur le terrain, que de la consultation des lycéens par C. Allègre en 1998 (« quels savoirs enseigner dans les lycées ») ou de la mobilisation anti-CPE. L'injonction au projet et à la participation qui est adressée aux jeunes dans le discours public, comme à travers nombre de dispositifs, apparaît souvent comme le reflet de notre incapacité en tant que société à répondre aux revendications d'intégration – un emploi, un revenu pour disposer d'un logement et fonder une famille – et de dignité qu'ils formulent¹⁰.

L'intérêt d'une politique jeunesse

Si la « jeunesse » est une période de transition vers le monde adulte, alors l'intérêt d'une politique jeunesse peut être de bien l'accueillir et d'accompagner cette transition rendue plus difficile dans le contexte socio-économique actuel :

- En permettant aux différentes jeunesses de s'approprier les moyens matériels et intellectuels de leur émancipation et de leur épanouissement dans les différents domaines (politique, logement, transports, santé, travail, formation, vivre ensemble, relations affectives, loisirs...), en leur donnant des responsabilités qui offriront ces apprentissages,
- En jouant le rôle nécessaire de transmission (responsabilité des adultes, des institutions) de valeurs, de repères, des héritages, des pratiques, ... mais aussi de confrontation, d'ouverture, entre générations : entre les différentes visions des choses, des transformations... pour faire évoluer ensemble les cadres, les normes, les moyens. Chaque angle d'approche est légitime : les générations d'adultes ont parfois plus d'expérience pour voir le monde, les jeunes peuvent à leur tour percevoir des enjeux cruciaux pour la société ou nous adresser des questions fort pertinentes parce qu'ils ne sont pas encore complètement « entrés » dans la société...

¹⁰ Synthèse du rapport de la commission « Jeunes et politiques publiques », p 14

Une politique jeunesse n'est donc pas une politique « Pour les jeunes » et/ou « Pour leurs loisirs » (qui pourrait être considérée comme infantilisation si elle n'aborde pas les autres dimensions de leur vie quotidienne et leur place dans la société) mais viserait de façon transversale (à plusieurs politiques sectorielles : éducation, santé, travail, formation, logement, transports, ...) le passage de l'état de jeunes à celui d'adulte -au même titre qu'une politique transversale comme la politique de la ville. Cela n'aurait aucun sens de mettre en place une politique jeunesse si le reste de la société n'offrait pas de place correspondante à chacun, de même que n'aurait aucun impact une action d'éducation à des valeurs qui ne seraient pas incarnées, mises en œuvre, par les adultes et les institutions elles-mêmes. A ce titre une politique « jeunesse » concernerait autant les rapports entre jeunes et adultes, ainsi que leurs institutions, puisque qu'elle interroge les adultes, leurs comportements, leurs choix, leurs attitudes à l'égard des générations suivantes, que les jeunes directement.

Une expérimentation en cours autour d'un « collectif éducation populaire » qui réunit plusieurs associations de jeunesse sur la communauté de communes de Carhaix et du centre ouest Bretagne, présente quant à elle des pistes intéressantes pour observer la façon dont des associations repérées « jeunesse » peuvent décentrer leur action pour sortir du strict cadre occupationnel et s'attaquer à des questions de société (le travail, la laïcité, l'Europe)...

Le groupe inter institutionnel jeunesse récemment mis en place dans le Finistère avec le conseil général et la jeunesse et les sports, la CAF, l'Education nationale, la MSA... a permis de vérifier qu'il y a une attente des élus et des professionnels de réfléchir sérieusement et sereinement à la question de la jeunesse. Pourquoi pas dans la communauté de commune du Poher ?

-II- NOTRE PROPOSITION

1^{ère} phase : étude sociodémographique

Proposition méthodologique

L'objectif principal de cette phase consiste à **établir des constats autour des publics visés par les politiques enfance-jeunesse**. Ces constats permettront, dès la première restitution au comité de pilotage, de valider la définition du public concerné par la politique enfance-jeunesse de la Communauté de Communes du Poher.

Traduire visuellement des données récentes et objectives

Le premier axe de travail consiste à récupérer des données chiffrées et récentes auprès de chaque commune et de la communauté de communes, par le biais de personnes-ressource (professionnels de l'action sociale) et par l'INSEE, et de les traduire de manière visuelle et facilement préhensibles par des néophytes de la cartographie et de la sociologie. Cependant, la définition d'un public ne peut se limiter à une mise-en-valeur par des cartes et des camemberts de données objectives et quantitatives. Au-delà de ces données, nous développerons deux axes de travail permettant d'enrichir la définition du public :

Obtenir les représentations des différents publics sur eux-mêmes et sur des publics spécifiques.

Que ce soit pour la petite enfance, les 10-14 ans, la jeunesse, les actifs, les chômeurs, les retraités, les handicapés, les gens du voyage, les familles mono-parentales... Quels sont leurs besoins en termes d'accueil et d'accompagnement ? Quels besoins spécifiques à certains publics ne leur semblent pas comblés ou posent problèmes à la communauté ? Nous proposons une enquête qualitative ouverte sur ces publics. Que ces besoins soit réels ou fantasmés, leurs expressions donnent des indications précieuses permettant de prendre en compte ces données subjectives et de mesurer l'importance d'une politique enfance-jeunesse ne s'adressant pas exclusivement aux 3-25 ans.

Obtenir les représentations des professionnels de l'action sociale et socio-culturelle sur ces publics spécifiques

Les acteurs socio-éducatifs du territoire connaissent mieux l'évolution de leurs publics que nous pourrions le faire en quelques semaines. Cependant, l'analyse de leurs publics et de son évolution est nourrie par l'histoire personnelle, les valeurs morales et politiques, et par le lien que chaque professionnel entretient avec ce territoire. Il existe un enjeu fort, durant cette première phase de constats, à ce que chaque acteur, au minimum chaque membre du comité de pilotage, s'engage dans un travail personnel, que nous accompagnerons, autour de son récit de vie, permettant de nommer les valeurs que chaque membre porte et défend.

2^{ème} phase : Les structures, les actions, les projets partenariaux

Proposition méthodologique

Il s'agit, dans cette seconde phase, de **repérer l'ensemble des services apportés à la population des 3-25 ans** sur le territoire et de **recenser les liens existants entre ces services**, qu'ils soient informels ou institués par des dispositifs.

Traduire visuellement des données récentes et objectives

Nous proposerons tout d'abord un rendu des données objectives (quantifiables, observables et mesurables) liées à ces services, qui compléteront le travail similaire fait dans la première phase. L'ensemble constituera la première partie du rapport d'étude complet.

Repérer l'évolution des liens et des projets entre les structures et les acteurs locaux

La série d'entretiens individuels proposée dans la première phase avec les acteurs socio-éducatifs permettra également de recenser les liens et les projets existants entre les différentes structures du territoire. Elle sera complétée selon les manques repérés par une seconde série d'entretiens individuels.

Nous proposons de nommer ces liens et ces projets mais également de nommer ce qui les a fait naître puis péricliter ou perdurer. L'histoire des structures et des projets les liants pourrait faire l'objet d'une seconde partie du rapport d'étude.

Après relecture par chacun de la retranscription de son entretien individuel, la compilation des récits de vie des acteurs socio-éducatifs du territoire pourrait constituer la troisième partie du rapport d'étude.

Recenser l'action des dispositifs enfance-jeunesse utilisés sur le territoire

Nombre d'actions partenariales et transversales dans le domaine socio-culturel viennent aujourd'hui des injonctions faites à leur égard par les financeurs à travers différents dispositifs : CEL, CTL, CLSPD, CESC...

Nous proposons, suite aux entretiens individuels, de réunir une première fois par dispositif les acteurs du territoire avec l'objectif de nommer les actions et les transformations du fonctionnement des structures nées, prolongées, pérennisées ou supprimées par chacun de ces dispositifs.

Phase 3 : Evaluation des actions et des projets mis en œuvre et identification des atouts et des freins

Proposition méthodologique

Loin de cautionner la parole d'expert, nous pensons **que l'évaluation des actions doit être produite et partagée par leurs animateurs, leurs responsables politiques et leurs destinataires**. Notre compétence est de permettre un débat contradictoire tant de l'utilité que de la réussite de ces actions.

Produire des analyses collectives

Nous proposons de constituer, sous la direction du comité de pilotage, des groupes de travail sur différentes thématiques définies collectivement suite à la restitution de la phase 2. Chacun de ces groupes inclura en plus des professionnels et des élus, des usagers et des citoyens.

Nous ne pouvons prévoir la dénomination de toutes les thématiques avant la réalisation des phases 1 et 2, ils pourront porter sur l'accueil de publics spécifiques, les liens entre la politique enfance-jeunesse et les autres politiques publiques, les liens entre les projets communaux et intercommunaux, les instances de réflexion entre les différents acteurs socio-éducatifs...

Ces différents thèmes serviront d'analyseur aux pratiques socio-culturelles et aux liens que chacun entretient avec l'élaboration et la transformation des politiques publiques enfance-jeunesse.

Accompagner l'écriture et la restitution

Nous proposons d'animer un comité de lecture et de rédaction (issu du comité de pilotage ou élargi) chargé de récupérer les analyses produites dans les différents groupes, de les harmoniser, de les questionner, et de renvoyer l'ensemble dans chaque groupe thématique.

Ces navettes permettront d'affiner les analyses produites tout en favorisant l'hétéroformation au sein des participants à cette étude. Nous mettrons en forme la

Phase 4 : Formulation de propositions, de préconisations, d'orientations et d'actions à mettre en œuvre sur le territoire

Proposition méthodologique

La restitution de la troisième phase marquera temporellement le passage d'une phase d'évaluation à une phase de propositions. En concertation avec le comité de pilotage, nous maintiendrons les groupes de travail définis pour la troisième phase ou en constituerons de nouveaux sur des axes d'orientation à définir. Nous proposons d'accompagner ces groupes de travail et de poursuivre l'animation du comité de lecture. Nous pensons ces instances comme des outils d'appropriation des analyses produites et comme des garanties de l'utilisation de ces analyses dans la future politique enfance – jeunesse du territoire. Le choix du Pavé comme prestataire de cette étude, c'est le pari d'une démarche participative et la volonté de la pérenniser au-delà des six mois de l'étude.